



SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58

Fax: 03 89 64 16 61 E-mail : snu68@snuipp.fr



F.S.U.

Fédération Syndicale Unitaire

Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale dans l'Éducation Nationale.

Jeudi 26 mai 2011

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !

[Le nouveau bulletin de syndicalisation pour l'année 2011-2012 est en ligne](#)

SOMMAIRE

1) Grève du 31 mai : pour des augmentations de salaires.

2) Carte scolaire/fermetures de classe du mois de juin : le SNUipp-FSU propose un plan d'actions.

3) Rassemblement devant l'IA mercredi 8 juin 2011 à 14h 30 pour défendre les AVS-co et la bonne intégration des élèves handicapés dans les CLIS/ULIS.

4) Organisation des ZIL de circonscription, paiement des heures d'accompagnement éducatif, organisation des néo-stagiaires l'an prochain.

5) Jumelage des temps-partiels : c'est parti !

6) Claude Guéant franchit la ligne rouge : « les deux tiers des échecs scolaires, c'est l'échec d'enfants d'immigrés ».

1) Grève du 31 mai : pour des augmentations de salaires.

Déclaration d'intention pour la grève du mardi 31 mai 2011 : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2017>

La déclaration d'intention est à envoyer par courrier ou par FAX à son IEN qui doit la recevoir avant le samedi 28 mai 2011 minuit.

**Rassemblement à 15h, place de la Bourse à Mulhouse
et manifestation à 15h30.**

Un tract FSU faisant le point sur la question des salaires : Ce n'est pas à nous de payer la crise ! Gel de la valeur de point d'indice en 2011, 2012, 2013 ? [Le TRACT](#)

2) Carte scolaire/fermetures de classe du mois de juin : le SNUipp-FSU propose un plan d'actions.

Les nouvelles propositions de l'Inspectrice d'Académie de carte scolaire pour le CTPD du mardi 7 juin : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2012>

Le département du Haut-Rhin doit rendre 84 postes au Ministère à la rentrée prochaine alors qu'il est prévu 45 élèves en moins.

27 postes RASED disparaissent (19 E et 8 rééducateurs).

16 postes de remplaçants ferment (6 brigades stages et 10 brigades congés).

Du jamais vu, qui va entraîner :

- une hausse des effectifs dans de nombreuses écoles,
- une détérioration du remplacement, qui est déjà dans un état lamentable,
- l'abandon des élèves en difficulté complexe et durable.

Toutes ces mesures seront entérinées lors du CTPD du mardi 7 juin 2011.

Face à cette carte scolaire catastrophique, le SNUipp-FSU propose le plan d'actions suivant :

Appel à une journée de mobilisation dans les écoles mardi 7 juin 2011 (jour du CTPD)

Cette mobilisation peut prendre des formes diverses dans les écoles :

- **grève des enseignants** : un préavis de grève départemental a été déposé par le SNUipp-FSU. Afin d'y participer, les collègues doivent envoyer une déclaration d'intention à leur IEN (pour le vendredi 03 juin).
 - **occupations d'écoles par les parents, élus.**
 - **actions diverses.** Lors de ces actions, la couverture médiatique est à rechercher.
- Informez le SNUipp-FSU des différentes actions afin de faire le point sur l'ensemble du département.

Pique-nique revendicatif (à l'appel de la FSU , du Se-UNSA et du SGEN-CFDT) le mardi 7 juin devant l'IUFM de Colmar (lieu du CTPD) entre 12h et 14h.

Pour vous aider, le SNUipp-FSU 68 met à votre disposition :

[une pétition sur les 84 suppressions de postes dans le département](#)

3) Rassemblement devant l'IA mercredi 8 juin 2011 à 14h 30 pour défendre les AVS-co et la bonne intégration des élèves handicapés dans les CLIS/ULIS.

Suite à l'assemblée générale du mercredi 25 mai où étaient présents des enseignants, AVS/Co et des parents, le SNUipp-FSU 68 appelle à :

un rassemblement le mercredi 8 juin 2011 à 14h 30 devant l'Inspection Académique de Colmar pour dénoncer le « non-renouvellement des AVS-Co ».

Une délégation sera reçue par l'Inspectrice d'Académie.

Rappel : le SNUipp-FSU 68 a appris la suppression de 47 postes d'AVS-Co dans les classes d'intégration scolaires pour les élèves handicapés (CLIS dans les écoles et ULIS dans les collèges et lycées). Ces personnels qui épaulaient les enseignants de ces classes seront remplacés par des contrats aidés (contrats très précaires). En effet, les AVS-Co qui étaient recrutés au niveau Bac, disposaient d'un contrat de droit public qui pouvait aller jusqu'à 6 ans permettant une continuité efficace auprès des élèves handicapés. Ce type de contrat était entièrement financé par l'Education nationale. Les contrats aidés sont des contrats très précaires pouvant durer 2 ans maximum. Ceux-ci ne sont financés par l'Education nationale qu'à hauteur de 30 %, les 70 % restants le sont à la charge du ministère du Travail. C'est bien un choix budgétaire orchestré par le rectorat et l'Inspection Académique. Les 47 AVS-Co dont les contrats ne seront pas renouvelés se retrouveront donc au chômage dès la rentrée prochaine mettant en péril la bonne intégration des élèves handicapés.

4) Organisation des ZIL de circonscription, paiement des heures d'accompagnement éducatif, organisation des néo-stagiaires l'an prochain.

Voici quelques points qu'ont soulevés les délégués du personnel du SNUipp-FSU à la CAPD du 23 mai :

- **Organisations des nouveaux ZIL de circonscription (ex-brigades congés)** : les IEN donneront pour la rentrée des écoles de rattachement à ces nouveaux ZIL. Les défraiements seront calculés à partir de cette école qui sera toujours la même durant toute l'année. Ces ZIL ne seront pas nommés sur les écoles avec des changements de rentrée afin qu'ils puissent toucher l'ISSR toute l'année. Les IEN ont jusqu'à fin juin pour désigner à ces collègues leur école de rattachement pour la rentrée.
- **Paiement des heures d'accompagnement éducatif** : les enseignants faisant des heures d'accompagnement éducatif n'ont toujours pas été payés et ceci depuis le début de l'année scolaire. L'IA adjoint a promis d'intervenir pour que ça se fasse le plus rapidement possible.
- **Poste des néo-stagiaires à la rentrée** : à priori, les néo-stagiaires se retrouveront sur des postes à 75% (50% cette année) et ceci pendant presque toute l'année.

5) Jumelage des temps-partiels : c'est parti !

Deux collègues titulaires de leur poste (et dans la même circonscription), qui travailleront à mi-temps l'année prochaine, peuvent travailler ensemble sur le même poste. Pour cela, ces collègues doivent

adresser un courrier à l'IA sous-couvert de l'IEN. Un double est à envoyer au SNUipp-FSU 68. Le groupe de travail entre l'IA et les organisations syndicales qui entérinera ces demandes, se déroulera le mardi 14 juin.

6) Claude Guéant franchit la ligne rouge : « les deux tiers des échecs scolaires, c'est l'échec d'enfants d'immigrés »

De semaine en semaine, Claude Guéant trace un peu plus profondément le sillon du Front National. En stigmatisant les populations immigrées et en affirmant sur les ondes que « les deux tiers des échecs scolaires, c'est l'échec d'enfants d'immigrés », le ministre de l'intérieur recycle un nouveau cliché haineux. Cette politique de la mise à l'index des familles immigrées et de leurs enfants est indigne d'un ministre de la République. Elle est également diffamante. Les études sociologiques démontrent qu'à conditions sociales égales, les enfants d'immigrés réussissent aussi bien voire même parfois mieux que les enfants français d'origine.

Claude Guéant cherche-t-il à masquer la réalité de sa politique ? Le véritable échec, c'est celui de son gouvernement, incapable de lutter contre les inégalités et l'exclusion sociale qui déterminent trop souvent les parcours scolaires, incapable de transformer le système éducatif pour qu'il accompagne chacun sur le chemin de la réussite.

Il serait bon que le ministre respecte les principes de la République et prenne un peu plus de hauteur. A l'échelle de plusieurs générations, qui peut nier la réussite des enfants d'immigrés ? Certes, dans ce domaine, il est urgent de continuer à mener la bataille car le risque est grand de voir encore se creuser les écarts entre les élèves et s'aggraver la ségrégation ethnique et sociale. C'est l'engagement des enseignants qui accueillent chaque enfant quelque soit son origine et qui demandent du soutien avec de la formation et une vraie politique de l'Education prioritaire. Le SNUipp-FSU attend du gouvernement la même détermination à construire une société du vivre et du réussir ensemble.

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>